

Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **48 (1940)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comté. Ces bornes se révélèrent insuffisantes et il en fut placé de nouvelles dans les intervalles, et à plusieurs reprises, jusqu'en 1752.

La borne en question, datée de 1716, est l'une de celles qui furent alors plantées. Qu'elle ne soit plus sur la ligne frontière actuelle, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Ou bien elle fut laissée sur place lors d'une rectification postérieure, ou bien elle fut malicieusement déplacée par les Bourguignons qui n'en étaient pas à se priver d'un mauvais tour à jouer à leurs voisins de la Vallée.

Je crois pouvoir conclure que la borne en question est bien une borne-frontière, même si, actuellement, elle est à quelque distance de la frontière franco-suisse.

J'espère, d'autre part, que d'autres collaborateurs fourniront des renseignements propres à mettre la question au point.

CHRONIQUE

La *Société d'histoire de la Suisse romande* a eu son assemblée générale à Lutry le 5 octobre dernier dans la salle du Conseil communal, trop petite pour contenir le grand nombre de personnes qui se présentèrent. Le président, M. Charles Gilliard, rappela le souvenir des disparus, celui entre autres de Mme de Charrière de Sévery et annonça la publication prochaine de deux nouveaux volumes de la collection des *Mémoires et documents*. C'est d'abord celui, attendu depuis longtemps, relatif à Othon de Grandson et à ses poésies, dû au savant historien neuchâtelois M. Arthur Piaget. C'est ensuite un volume de M. Kern, directeur des Archives fédérales ; il contiendra des extraits des procès-verbaux des chapitres de l'Ordre de Cluny, relatifs au Pays de Vaud.

Après l'admission de huit nouveaux membres et quelques opérations statutaires, M. Gilliard présenta une proposition de M. Jean Nicollier, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*. Ce dernier désirerait que la Société romande d'histoire

organise, en faveur des œuvres de l'armée, une exposition d'art et d'histoire militaires consacrée au service étranger et aux milices. Le comité étudiera les possibilités de réalisation pratique de cette proposition.

C'est aux récentes fouilles qui ont mis à jour le cœur de l'antique Avenches que M. Louis Bosset, archéologue cantonal, consacrait une captivante étude. La découverte du buste en or d'un empereur romain a donné un singulier relief à ses recherches. Pro Aventico, pauvre en ressources, put, grâce à des subventions, grâce aussi au labeur fourni par les travailleurs volontaires, reprendre une besogne longtemps interrompue. Ainsi fut découvert, entre la colonne dite du Cigognier et le Théâtre, une vaste place, et l'origine même du Cigognier put être établie avec précision. Murailles à gradins, voies pavées, canalisations furent mises à jour ; on découvrit les restes d'un autel, des corniches enrichies d'admirables sculptures où se jouent des monstres marins, etc. Ce fut un travail patient qui permit de retrouver les assises d'un temple magnifique — dont le cigognier représente l'un des piliers de façade. Il s'élevait face au théâtre, avec ses portiques et ses péristyles. L'ensemble devait être grandiose.

M. Bosset avait fait choix de projections intéressantes qui permirent aux assistants de mieux réaliser la valeur du travail accompli.

D'Avenches, les auditeurs furent conviés à passer à Neuchâtel en sautant par-dessus quelques siècles. Mme Dorette Berthoud, avec infiniment de charme et d'esprit, se plut à leur conter la lune de miel « rousse » de Charlotte de Hardenberg qu'au printemps de l'année 1808 le volage Benjamin Constant épousa, sans se soucier trop des formes. Mais ne voulait-il pas trouver un prétexte pour rompre avec Mme de Staël ? Charlotte de Hardenberg, alors épouse divorcée du vicomte du Tertre, appartenait à la haute noblesse hano-vrienne. Elle connaissait depuis fort longtemps le terrible Benjamin et l'adorait au point de tout lui sacrifier, jusqu'à sa fierté.

Mme Berthoud, qui a eu entre les mains les lettres de Charlotte, en lit de touchants et savoureux extraits. Dans l'auberge des Balances, l'épouse languit loin du bienaimé — qui n'ose se soustraire aux volontés de Germaine de Staël, ni lui avouer son hymen, — Mme Berthoud campe le portrait de l'épouse. Et ce portrait est, en vérité, celui d'une femme charmante, qui, si elle a des vues courtes, une intelligence un tantinet bornée, a l'intuition des cœurs vraiment épris, et une clairvoyance qui lui révèle mieux qu'à d'autres, les aspects ondoyants et divers d'un Benjamin auquel, d'ailleurs, elle pardonne tout. Elle sait son « ange » occupé à distraire une autre personne, cette terrible Germaine qu'elle redoute fort, et qui mettra à rude épreuve sa patience et sa fidélité.

C'est un roman sans doute que révèle Mme Berthoud — un pauvre roman — mais une époque aussi. Car Charlotte sait, malgré ses chagrins de cœur, conter avec gentillesse ses aventures neuchâteloises, ses enthousiasmes, et son admiration pour la Suisse des pâtres, bucolique à souhait. Mme Dorette Berthoud

a tracé là un portrait d'âme attachant que l'on souhaite pouvoir relire quelque jour.

De la salle étouffée du Conseil communal, les participants émigrèrent dans l'église de Lutry. C'était pour y entendre M. Maxime Reymond évoquer l'histoire du prieuré de Lutry.

M. Léon Kern connaît à merveille la belle église de Lutry. Tout au long du moyen âge, paroisse et prieuré s'en servaient en commun. Ce partage exigeait une règle et une juridiction spéciales, car le régulier et le séculier avaient à répartir entre eux droits et revenus. Le prieuré, d'ailleurs, se réservait la grosse part. L'autel des moines, selon la coutume, se trouvait dans le chœur. Celui de la paroisse, si l'on en croit les recherches faites et certaines archives, devait se trouver dans la nef ; ces deux « églises » étaient séparées par une clôture à claire-voie dont Lutry garde quelques vestiges.

Une collation, aimablement offerte par les autorités locales termina cette réunion dont les assistants conserveront un bon souvenir.

Pro Aventico. — Cette association a tenu son assemblée générale à Avenches, samedi après-midi 2 novembre, sous la présidence de M. Louis Bosset, syndic de Payerne et archéologue cantonal, assisté de M. J. Bourquin, secrétaire, conservateur du Musée d'Avenches et de M. G.-A. Bridel, trésorier.

M. le président présenta un bref et intéressant rapport sur l'activité de l'Association au cours de l'exercice écoulé.

Malgré les circonstances difficiles, le bel élan manifesté à Pro Aventico depuis sa réorganisation ne s'est pas ralenti. Quatre camps de chômeurs volontaires ont travaillé successivement, grâce aux subsides de la Confédération, du canton, de la commune de Lausanne et de l'Association.

Actuellement, une cinquantaine d'internés sont occupés dans trois chantiers : au Cigognier, au Théâtre et à l'Amphithéâtre.

La belle publication sur le buste de Marc-Aurèle, due à la plume du Dr Schazmann, a été remise à tous les membres. Ces derniers, au nombre de 100 en 1937, sont actuellement 334. Il convient d'ajouter encore 52 membres à vie. Le musée et les fouilles offrent toujours plus d'intérêt et les visiteurs sont toujours plus nombreux.

La fortune de l'Association est de fr. 9047,35. M. Burmeister remercie M. Bourquin pour son travail et son dévouement. M. le président, à son tour, remercie les autorités d'Avenches pour leur bienveillant appui.

M. Bosset fit ensuite une conférence sur « Les fouilles d'Avenches ». Ce suggestif exposé, accompagné de projections lumineuses, montra tout le travail accompli et les découvertes réalisées.

Après cette intéressante conférence, les membres de Pro Aventico se transportèrent sur le terrain des fouilles.